

Date limite  
de dépôt des  
dossiers :  
14 février  
2014

# PRIX CNSA

## Lieux de vie collectifs & autonomie



Insula  
(Camille Bertrand et Steven Cappe de Baillon)  
Lauréat du concours d'idées 2013

1

### Prix de la réalisation médico-sociale pour personnes âgées

→ 30 000 € - CNSA

### Mention spéciale « Alzheimer »

→ 10 000 € - Fondation  
Médéric Alzheimer

2

### Prix de la réalisation médico-sociale pour personnes handicapées

→ 30 000 € - CNSA

### Mention spéciale « personnes handicapées vieillissantes »

→ 10 000 € - CCAH

3

### Concours d'idées pour la conception d'un lieu de vie collectif pour personnes âgées

→ 12 000 € - CNSA

Pour vous inscrire :  
[www.prix-autonomie.cnsa.fr](http://www.prix-autonomie.cnsa.fr)

**Les partenaires**  
Le prix CNSA lieux de vie collectifs & autonomie est issu d'une démarche commune des acteurs du monde médico-social pour mettre l'architecture au service de la qualité de vie des résidents et du personnel. La CNSA est donc associée aux organismes suivants : Agevillage - Assemblée des départements de France (ADF) - Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA) - Agence nationale d'appui à la performance des établissements et services médico-sociaux (ANAP) - Association des paralysés de France (APF) - Comité national coordination action handicap (CCA) - Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) - revue d'architecture - Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne, à but non lucratif (FEHAP) - Fédération hospitalière de France (FHF) - Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (FNADESPA) - Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (FNAQVA) - Fondation des Caisses d'épargne pour la solidarité - Fondation nationale de gérontologie - Fondation Médéric Alzheimer - France Alzheimer - maison de l'architecture de Haute-Normandie - Manuel des maisons de retraite - Oger international - OPQ(B) - Pro BTP - Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées (SYNERPA) - Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (UNAPEI) - Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPOSS) ainsi qu'à la Direction générale de la cohésion sociale, la Direction générale des patrimoines, et aux agences régionales de santé d'Aquitaine et de Haute-Normandie.

avec le soutien de



en collaboration  
avec

